

## Y a-t-il une alcoolisation de la société tunisienne sous le Protectorat ?

**Nessim Znaïen**

nessimznaïen@yahoo.fr



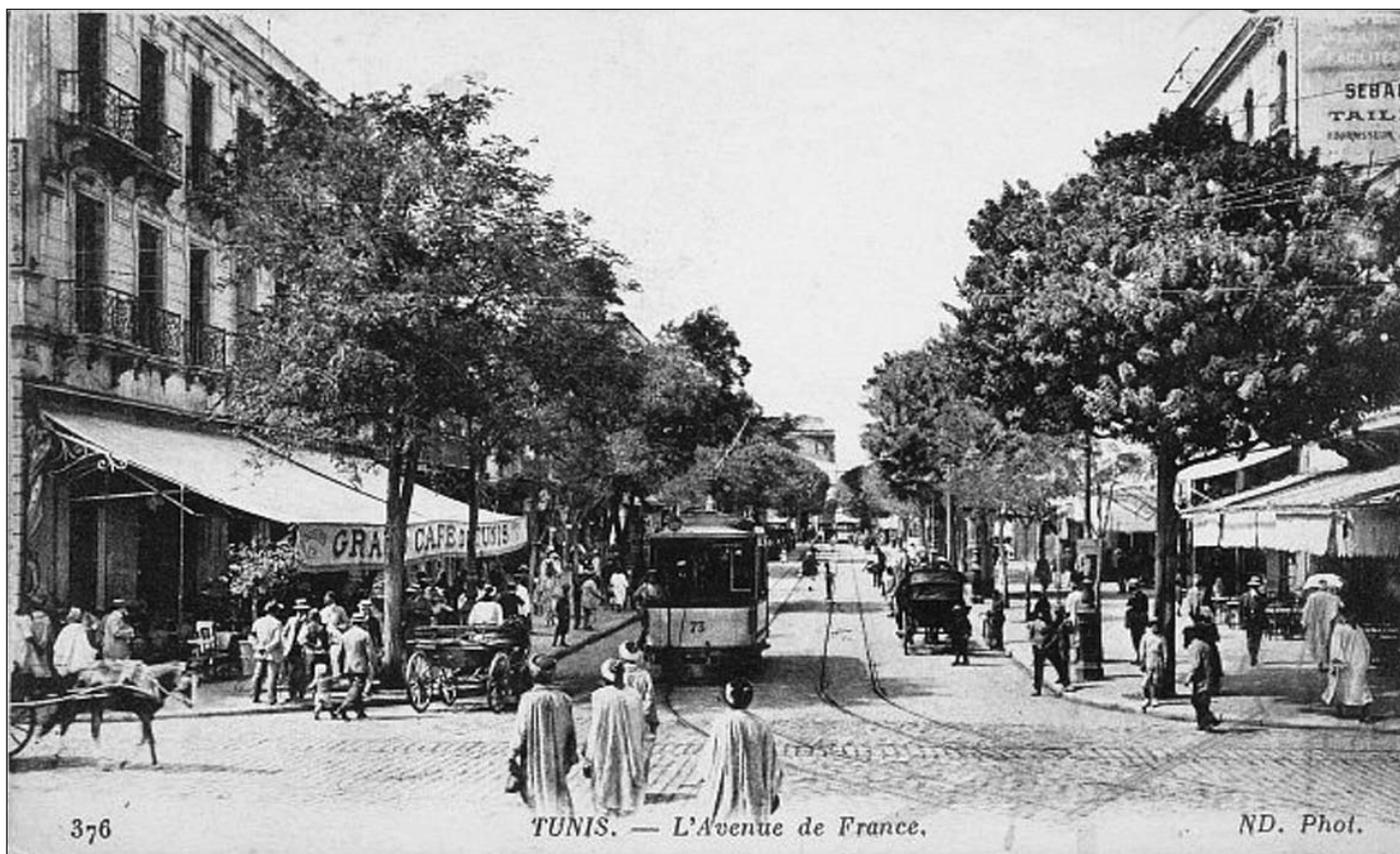
Docteur en histoire à l'IMAF, Paris 1 Panthéon-Sorbonne et boursier d'aide à la mobilité internationale à l'IRMC.

L'Histoire de l'alimentation et de la culture matérielle ont connu leur prémices en France à partir de l'école des Annales

dans les années 1960, avant de véritablement se développer dans les années 1980, grâce notamment à l'initiative de l'équipe formée autour de Jean-Louis Flandrin. À de notables exceptions, ce champs de recherche n'est véritablement apparu dans l'historiographie du Maghreb, et de la Tunisie en particulier que bien plus tard, dans les années 2000. Aujourd'hui quelques thèses et articles existent sur la question, notamment sur le lien entre l'alimentation et la religion, ou sur certains produits comme la viande ou l'huile d'olive. Rien n'a encore été effectué en langue française sur l'alcool. Les travaux en langue française sur ce produit en milieu colonial

demeurent par ailleurs rarissimes, voire quasi inexistant et l'un des enjeux de notre travail de doctorat, puis de post-doctorat sera de contribuer à développer, pour le Maghreb, un champ de recherche encore largement inconnu de l'historiographie française.

L'alimentation étant un véritable « fait total », selon l'expression de Marcel Mauss, le développement de ce champ de recherche permet de jeter un regard neuf sur des problématiques sociales, économiques, religieuses et politiques. Plus concrètement, travailler sur l'alcool en Tunisie sous le Protectorat, permet de poser au moins deux grandes questions sur la société tunisienne de l'époque, la



Avenue de France, Tunis.  
© (D.R.)

# Programmes de recherche

première étant celle de la valeur du paradigme colonial. Autrement dit, par ce travail, nous pouvons nous interroger sur la nature et la force de l'impact du colonisateur français en Tunisie, afin de savoir si celui-ci contribue véritablement à modifier la vie quotidienne, ici alimentaire, des populations.

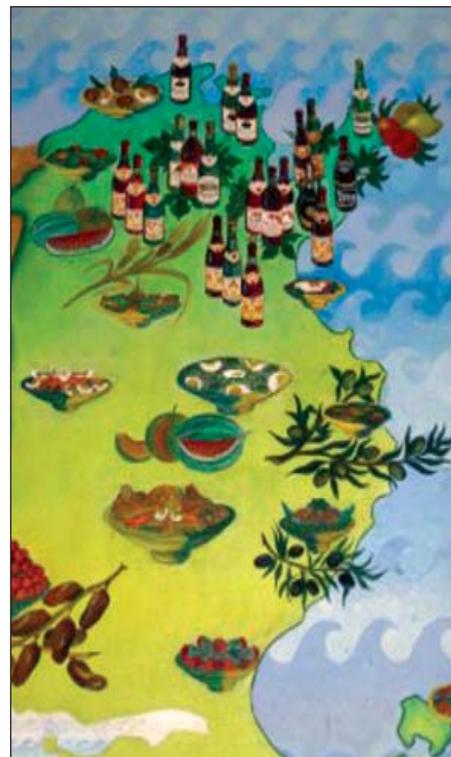
Cette question ne peut être posée qu'à condition de faire un travail poussé de connaissance des pratiques bachiques dans la période pré-protectorat, afin d'évaluer la rupture que constitue le début du Protectorat en 1881. Plus précisément, nous devons d'abord nous demander si la présence du colonisateur français contribue à augmenter l'offre en alcool, et l'accès des populations à ce produit. Nous pouvons aussi tenter de savoir si le regard des uns et des autres sur ce produit se modifie avec la colonisation et si les éléments micro et macro économiques du commerce et de la consommation d'alcool évoluent au cours de la période.

L'autre grande question qui peut être pesée par notre travail concerne l'impact de la religion musulmane, et des discours normatifs de la religion envers les populations. L'alcool étant un interdit religieux, il est nécessaire de se demander quelles sont les couches de la population, et les zones géographiques qui appliquent plus ou moins cette norme. S'interroger sur la portée politique ou religieuse de la

consommation ou de la prohibition d'alcool est un travail délicat mais nécessaire et particulièrement intéressant pour la compréhension de la société tunisienne contemporaine.

L'enjeu de notre travail de thèse est donc d'abord de se demander s'il y a une alcoolisation de la société tunisienne sous le Protectorat. Dans un premier temps, nous essayons de savoir si la consommation d'alcool augmente au fur et à mesure du Protectorat, et si cela indique quelque chose sur les changements sociaux dans la Tunisie de cette époque. Certains indicateurs peuvent être ici mobilisés, comme le volume global de consommation d'alcool, le nombre de débits de boisson par habitants, ou encore l'évolution des cas d'ivresses plus graves, gérées par les administrations policières, judiciaires et hospitalières. Mais au-delà d'une simple quantité d'alcool consommée, il est important de savoir si l'alcool est ou devient un véritable sujet de société sous le Protectorat, qui revient régulièrement dans la sphère publique et contribue à fixer des politiques en la matière. C'est ici que tous les témoignages oraux, littéraires, journalistiques, administratifs, picturaux ou audiovisuels peuvent avoir leur sens.

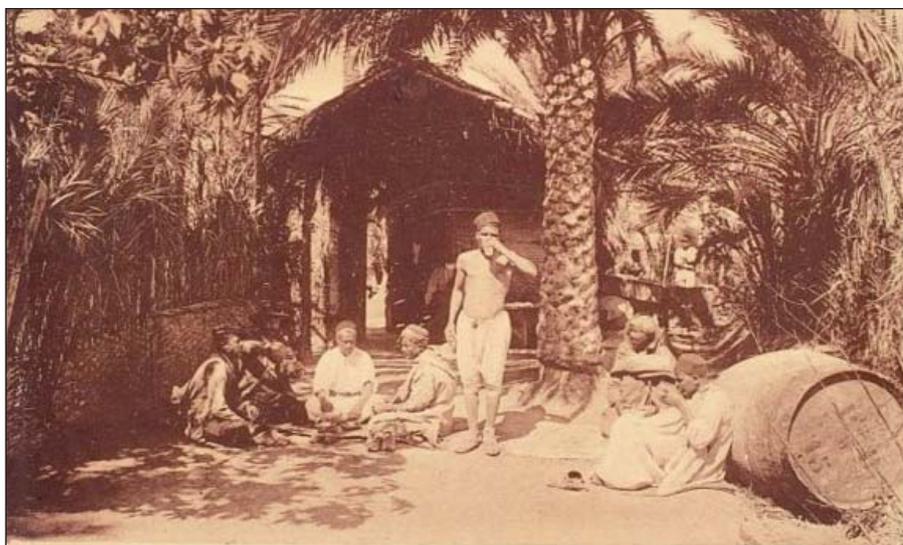
Le propre des travaux portant sur la culture matérielle est de présenter un corpus d'archives pléthoriques et



Carte de l'endroit où le vin est produit en Tunisie  
© windowwine.co.uk/vinsdetunisie/

dispersés. La correspondance de l'administration centrale, témoignage en soi, est notamment conservée aux archives diplomatiques de la Courneuve et du CADN. Le corpus des archives judiciaires et hospitalières, particulièrement important pour notre travail est lui conservé aux Archives nationales de Tunisie. C'est également aux Archives nationales de Tunisie, comme à la Bibliothèque nationale, que nous trouvons un certain nombre de sources journalistiques. Notre corpus d'archives littéraires est quant à lui principalement constitué d'ouvrages recueillis à la BNF. Ce corpus d'archives est donc réparti sur les deux rives de la Méditerranée, et présente des éléments aussi bien en langue arabe qu'en français.

C'est avec la tentative de tendre vers une Histoire à part égale, que nous pouvons alors tirer le fil d'une histoire sociale des pratiques alimentaires, qui se veut être utile dans le renouvellement de l'historiographie des sociétés maghrébines au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle.



Buvette de Legmi, Gabès.  
© commons.wikimedia.org